



DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

Nom prénom

Grade

Etablissement

A

**Monsieur le Recteur de
l'académie de Paris**

**s/c du proviseur du lycée ou du
principal du collège**

Monsieur le Recteur,

Conformément aux dispositions prévues à l'article 34 (7è) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, pour les fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter un congé le :

Mardi 26 mars 2019

pour participer à un stage national de formation syndicale.

Ce stage sera consacré aux mutations intra-académiques de Paris

Il se déroulera au SNEP 76 rue des Rondeaux de 9H30 à 16H30.

Il est organisé par le SNEP, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la F.S.U, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 29.12.1999 publié au J.O. du 6 janvier 2000).

A Paris

Le

Signature